







ECHANTILLONNAGE SEPTEMBRE 2015


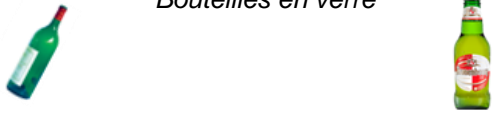
Echantillonnage : prélèvement effectué chaque mois, à l'entrée du centre de tri, afin de vérifier si le tri des déchets déposés dans les SACS JAUNES est réalisé correctement.

Ce compte-rendu a pour objectif d'améliorer la qualité du tri et de vous informer sur les erreurs à éviter, car celles-ci ne sont pas négligeables en termes de coût.

ERREURS DE TRI

DECHETS REFUSES	EXPLICATIONS / CONSEILS
<p>barquettes plastiques (beurre, salades...), polystyrène</p> 	<p>les boîtes, barquettes et pots en plastique ou polystyrène du type œufs, beurre, glace, assiette, fromage blanc, lessive, préparation culinaires...ne sont pas recyclables.</p> <p>↳ Les barquettes, boîtes et pots en plastique et/ou polystyrène doivent être jetés dans votre poubelle à ordures ménagères.</p>
<p>Films plastiques entourant les packs d'eau</p> 	<p>Les films et sacs en plastiques sont bien recyclables mais ne doivent pas être déposés dans les sacs jaunes.</p> <p>↳ Les films et sacs en plastiques sont à déposer dans la benne « films plastiques » mise en place à la déchetterie de Ceyzériat</p>
<p>Flacons contenant une pompe</p> 	<p>Les flacons en plastique sont à déposer dans le sac jaune. Par contre, pour des questions techniques de recyclage, la pompe pousse-pousse (ou le pistolet pour les sprays), doivent être enlevés.</p> <p>↳ Les pompes pousse-pousse ou les pistolets des sprays sont à déposer dans votre poubelle ordures ménagères.</p>
<p>Sac de croquettes pour chiens</p> 	<p>Les emballages plastifiés ne sont acceptés.</p> <p>↳ Les emballages papiers qui contiennent du plastique doivent être déposés dans votre poubelle ordures ménagères.</p>
<p>Enveloppes à fenêtre avec le courrier à l'intérieur</p> 	<p>Lorsqu'un courrier se trouve dans une <u>enveloppe à fenêtre</u>, celui-ci est considéré comme une erreur de tri <u>à cause du plastique de la fenêtre de l'enveloppe.</u></p> <p>Enlever le courrier contenu dans l'enveloppe et déposer les papiers dans le sac jaune et retirer la fenêtre en plastique que vous jetez dans votre poubelle à ordures ménagères.</p>
<p>Des publicités et revues entourées d'un film en plastique</p> 	<p>Les films en plastique entourant les publicités doivent être enlevées avant de déposer le papier dans la colonne papiers.</p> <p>↳ Les films en plastique sont à déposer dans la benne « films plastiques » prévue à cet effet à la déchetterie de Ceyzériat.</p>

INCIVILITE

 <p><i>Divers déchets</i></p>	<p>Il a été retrouvé entre autre : un tuyau d'arrosage, une cagette en bois, du papier peint usagé)</p> <p>↳ Ces déchets ne sont pas recyclables, ils doivent être déposés à la déchetterie dans les bennes adéquates.</p>
 <p><i>Bouteilles en verre</i></p>	<p>Les pots et bouteilles en verre sont recyclables à l'infini.</p> <p>↳ ils doivent être déposés dans la colonne verre.</p>

Résultats de l'échantillonnage du 9 juillet 2015

Matières	%
Refus	12.97%
Journaux-magazines	34.03%
Gros de magasin	2.09%
Carton	19.83%
Briques alimentaires	3.75%
Sacs jaunes	1.27%
PET clair	7.89%
PET foncé	2.39%
PEHD	5.97%
Acier	9.38%
Aluminium	0.43%

Lors de l'échantillonnage, les matériaux triés sont séparés dans différents fûts (à la main). Ensuite chaque matière est pesée. Cela permet de déterminer la part de chaque matière de l'échantillon.

Refus : tous les déchets qui ne doivent pas être déposés dans les sacs jaunes.

Gros de magasin : catégorie de papier (feuilles, sachets papier, enveloppes...)

PET clair : plastique clair (bouteille d'eau minérale ou soda transparente...)

PET foncé : plastique foncé (bouteille d'eau minérale ou soda foncé...)

PEHD : plastique opaque (bouteille de lait, bidon de lessive liquide...)